



Aurillac, le 20 novembre 2017

## Communiqué de presse

### Réunion du premier comité de pilotage pour promouvoir l'Engagement Civique dans le Cantal

Face à la montée des intolérances et aux risques de repli sur soi, un élan citoyen s'est manifesté pour promouvoir les valeurs républicaines de solidarité, de tolérance et de vivre ensemble. Le Gouvernement a souhaité apporter un cadre adapté à l'expression de cet engagement citoyen, en marquant sa détermination à rassembler tous les Français autour des valeurs de la République.

C'est dans ce contexte que Mme Isabelle Sima, préfet du Cantal a présidé le premier comité de pilotage départemental relatif à l'Engagement Civique, en présence de M. Claude-Emmanuel Triomphe, Conseiller du Haut Commissaire à l'Engagement Civique, ce lundi 20 novembre 2017.

Cette réunion a permis de mobiliser l'ensemble des partenaires - services de l'État, collectivités territoriales, organismes publics, associations -, pour développer les dispositifs d'engagement civique dans le Cantal : Service Civique, Plan national de formation « Valeurs de la République et Laïcité », Réserve Civique.

C'était également l'occasion d'officialiser le déploiement du dispositif de la Réserve Civique, créée par la loi relative à l'égalité et la citoyenneté du 27 janvier 2017.

La Réserve Civique permet à tous les citoyens à partir de 16 ans de s'engager à titre bénévole et occasionnel, au sein d'organismes publics ou associatifs, dans le cadre de missions variées : la solidarité et le vivre ensemble, l'éducation et l'insertion professionnelle, la culture, la santé, l'environnement, le sport, la mémoire et la citoyenneté, la coopération internationale, les interventions d'urgence en situation de crise ou d'événement exceptionnel, la sécurité.

Le préfet du Cantal invite les cantaliens et cantaliennes qui souhaitent promouvoir les valeurs du « vivre ensemble » à s'engager à travers ces dispositifs.

Pour tous renseignements :

- sur la Réserve Civique : <https://reserve-civique.beta.gouv.fr/>
- sur le Service Civique : <http://www.service-civique.gouv.fr/>
- contact du référent départemental de l'Engagement Civique :

Monsieur Simon Ramat

Référent Engagement Civique à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations  
04-63-27-32-40



Bureau de la communication interministérielle

Préfecture du Cantal – 04.71.46.23.14/ 04.71.46.23.72 - [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



Préfet du Cantal